

## 6.3 CENTRE VAL DE LOIRE / GOLF D'AGUILON

10 février 2025 au Golf d'Aguilon

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement peut être modifié par le Comité de l'épreuve avec l'accord des capitaines des équipes.

### CONDITIONS DE SÉLECTION DE L'ÉQUIPE CENTRE VAL DE LOIRE

Chaque équipe sélectionne ses propres joueurs.

L'équipe Centre Val de Loire est sélectionnée de la manière suivante : 9 joueurs issus des groupes de Ligue 2025 sur décision du Conseiller Technique Régional.

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Moins de 16 ans** : nés en 2009 ou après

Accompagnateurs :

- Les capitaines peuvent, au choix, être donneur de conseil ou cadet
- Les coachs ne sont pas autorisés à caddeyer

### FORME DE JEU

**Déroulement de l'épreuve :**

9 simples / Match-play / 18 trous.

Ordre de jeu : L'ordre de jeu est laissé au libre choix du capitaine de l'équipe

Classement :

Chaque victoire dans un match rapporte un point à l'équipe gagnante

En cas d'égalité après 18 trous, les points du match sont partagés (0.5 point pour chaque équipe)

L'équipe victorieuse est celle totalisant le plus de points à l'issue de la rencontre

### COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Les 2 capitaines.

### PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue Centre Val de Loire